

FOIRE AUX QUESTIONS

Questions fréquentes

Je fais des recherches administratives

- Consultez la rubrique « [Documents pour vos démarches](#) » pour toute question concernant des recherches administratives.

Je ne peux pas me rendre aux Archives départementales

Si vous ne souhaitez ou ne pouvez vous rendre aux Archives départementales, vous pouvez vous adresser à l'un des organismes mentionnés dans l'[annuaire web de ce site](#) ou bien à l'entraide FranceGenWeb :

- Consulter le site www.francegenweb.org/entraide

Questions techniques

J'ai un problème d'accès au site

Effectuer les manipulations suivantes **dans le menu "Outils" de votre navigateur web** :

- Menu "Outils" / sous-rubrique "Options Internet" / onglet "Confidentialité" :
 - *désactiver le bloqueur de fenêtres intempestives, qui empêche les fenêtres publicitaires de s'afficher sur votre ordinateur et pourrait également bloquer les fenêtres de la rubrique "Archives en ligne"*

- Menu "Outils" / sous-rubrique "Options Internet" / onglet "Général" :
 - *supprimer tous les fichiers temporaires (cookies, mots de passe préenregistrés, etc) qui pourraient empêcher votre connexion au site*
 - *vider le cache, l'historique de navigation et les fichiers temporaires*

- Menu "Outils" / sous-rubrique "Options Internet" :
 - *indiquer le site "<http://archives.seine-et-marne.fr>" comme site de confiance, en y copiant l'adresse.*

- Menu "Outils" / sous-rubrique "Zoom" :
 - *vérifier le zoom du navigateur. Celui-ci doit être à 100%*
 - *A des fins de test, vérifier si le dysfonctionnement affecte d'autres documents.*

- Menu "Outils" / sous-rubrique "Options internet" / onglet "Sécurité" :
 - *Les **niveaux de sécurité d'Internet Explorer** peuvent perturber le bon fonctionnement du moteur. Vérifier que le niveau de la sécurité pour la zone soit au maximum, en "Moyen-haut" (difficulté de fonctionnement constatée en niveau "Haut" et, sous certaines conditions, en "Personnalisé")*

- Menu "Outils" / sous-rubrique "Options Internet" / onglet "Confidentialité" :
 - *vérifier que la case "Bloquer tous les cookies" ne soit pas sélectionnée. Se mettre dans un environnement "sain", c'est-à-dire changer de navigateur (dans ce cas précis, choisir Firefox ou Chrome). En effet, les extensions et barres de recherche peuvent poser problème. La présence d'une barre de recherche (Google, Yahoo, Voilà ...) peut perturber le fonctionnement du site Internet des Archives départementales de Seine-et-Marne.*

- Il a été constaté que **l'utilisation d'une version payante de l'antivirus Avast** peut être à l'origine d'un dysfonctionnement du site (contrairement à sa version gratuite). Le cas échéant, désactiver ces outils afin de voir si votre accès aux images numérisées se rétablit ou non.

Je n'arrive pas à accéder à un document qui apparaît sur le site Internet



Il faut d'abord vérifier si le document est accessible ou non. Dans le cas où le document ne serait pas accessible en ligne, prendre contact avec le webmaster (webmaster.dapmd@departement77.fr) pour en obtenir éventuellement une copie, en mentionnant un numéro de téléphone.

Les documents sont accessibles selon diverses modalités :

- **documents numérisés** et accessibles sur Internet ou sur les postes de la salle de lecture des Archives départementales, en fonction des délais de communicabilité,
- **microfilms non numérisés**, consultables en salle de lecture des Archives départementales de Seine-et-Marne ou bien aux Archives de votre département (après demande de prêt),
- **documents originaux papier**, consultables en salle de lecture des Archives départementales,
- **documents non conservés** aux Archives départementales (trop récents ou lacunes).

J'ai cliqué sur un document mais un autre s'affiche



Si vous ouvrez plusieurs sites Internet d'Archives, il peut se produire un " télescopage" de vues avec un autre site d'archives en ligne utilisant le même serveur.

Pour éviter cela :

- fermer les autres sites
- effacer l'historique de navigation
- éteindre votre ordinateur
- attendre quelques instants puis le rallumer

Si le problème persiste, merci d'envoyer un message à webmaster.dapmd@departement77.fr en mentionnant un numéro de téléphone et, si possible, en faisant une capture de votre écran.

Je n'arrive pas à lire les documents



Le visualiseur propose des **outils de réglage de l'image** (contraste, luminosité, ...). **Si l'image est de mauvaise qualité ou tronquée**, signalez-le par mail au webmaster des Archives départementales (webmaster.dapmd@departement77.fr). **Si c'est le déchiffrement de l'écriture** qui vous pose problème, reportez-vous aux informations sur la paléographie :

- [consulter la page "Paléographie"](#)

Il manque une page dans le document ▼

La numérisation peut parfois être incomplète : vous pouvez signaler la lacune au webmaster (webmaster.dapmd@departement77.fr).

Le webmaster contrôlera l'original et pourra vous indiquer si la page y est présente ou non. Il notifiera également les lacunes au service en charge des numérisations et de leur mise en ligne.

Je suis à la recherche d'un document dont je ne trouve aucune mention sur le site ▼

Comment l'expliquer ?

Il n'a pas été versé aux Archives départementales

Il peut s'agir d'un document récent qui n'a pas encore été versé (les jugements civils par exemple sont versés au terme d'un délai de trente ans).

➤ [Consulter la page détaillant les règles de communicabilité des documents d'archives](#)

Il n'est pas décrit dans la base informatisée BRIARD (Base régionale informatisée des archives pour la recherche documentaire. Il s'agit de l'ensemble des données numériques des fonds conservés aux Archives départementales de Seine-et-Marne.)

Tous les documents conservés aux Archives départementales n'y sont pas décrits. N'y figure pas notamment une partie importante des archives antérieures à 1930 (archives de l'Ancien Régime et de la Préfecture, archives hospitalières, archives communales...).

Les instruments de recherche permettant d'accéder à ces documents existent sous forme d'inventaires papier ou de fichiers en salle de lecture des Archives départementales. Vous pouvez alors :

➤ formuler votre demande à l'adresse archives@departement77.fr

➤ vous rendre [en salle de lecture des Archives départementales](#)

Je recherche un document qui n'est pas en ligne



Comment l'expliquer ?

➤ **Il n'a pas encore été numérisé**

Il peut être consulté [en salle de lecture des Archives départementales](#).

➤ **Il n'est pas communicable**

Sur la communicabilité des documents, [consulter la page dédiée](#).

➤ **Il est communicable mais il ne peut être diffusé sur Internet**

Bien que communicables, certains types de documents numérisés ne peuvent être mis en ligne afin de protéger les données de personnes encore vivantes (décret n°2018-1117 du 10 décembre 2018). Ils peuvent être consultés [en salle de lecture des Archives départementales sur les postes informatiques](#).

Je souhaite obtenir une copie d'un document non numérisé que j'ai identifié



Il s'agit d'un document microfilmé coté en 1Mi

Vous pouvez :

1. venir le consulter [en salle de lecture des Archives départementales](#)
2. faire appel à une [association d'entraide généalogique pour que quelqu'un vienne le consulter pour vous](#)
3. en obtenir le prêt interdépartemental si vous résidez en-dehors de la Seine-et-Marne : [consulter la page dédiée](#)
4. adresser une demande de copie à l'adresse archives@departement77.fr si vous connaissez les références exactes de l'acte.

Il s'agit d'un document coté en 6E

Il s'agit d'un registre d'état civil original papier (le plus souvent récent) conservé aux Archives départementales de Seine-et-Marne. Vous pouvez en demander une copie à l'adresse archives@departement77.fr aux conditions suivantes :

- si l'acte recherché est communicable (pour le savoir, [consulter la page dédiée](#)), si vous êtes un membre de la famille de la personne concernée par l'acte (actes de moins de 75 ans : fournir justificatifs).

Tout autre document

- Adresser un courriel à webmaster.dapmd@departement77.fr en mentionnant un numéro de téléphone où vous joindre.

Je souhaite savoir quels sont les délais de communicabilité des documents



- [Consulter la page détaillant la communicabilité des documents](#)

Je souhaite réutiliser des images trouvées sur le site



Toute réutilisation des informations publiques conservées par les Archives départementales de Seine-et-Marne est soumise au respect de la réglementation en vigueur et à la signature d'une licence adaptée à l'usage voulu. La loi du 28 décembre 2015, dite loi Valter, relative à la gratuité et aux modalités de réutilisation des informations du secteur public, et la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, dite loi Lemaire, ont modifié le régime juridique de réutilisation des informations publiques avec pour but de favoriser la réutilisation.

L'ensemble des dispositions législatives et réglementaires relatives à la réutilisation sont codifiées dans le code des relations entre le public et l'administration (CRPA) dont elles constituent le titre II du livre III, qui se substitue à la loi du 17 juillet 1978 dite loi CADA. La responsabilité du respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 dite loi CNIL incombe au réutilisateur.

➤ [POUR EN SAVOIR PLUS : consulter la page sur la réutilisation des informations publiques.](#)

J'ai trouvé des informations me concernant dans les archives en ligne



Conformément à la loi "Informatique et libertés" (L.78-17) du 6 janvier 1978 modifiée, confortée par le Règlement général de protection des données (RGPD) entré en application depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées par des informations à caractère personnel contenues dans les documents d'archives numérisés et mis en ligne sur le site Internet des Archives départementales de Seine-et-Marne bénéficient **d'un droit d'accès et de rectification**. Pour exercer ce droit, vous pouvez contacter le **Délégué à la protection des données** du Département de Seine-et-Marne :

➤ par mail : dpd@departement77.fr

➤ par courrier : Hôtel du Département, 12 rue des Saints Pères, 77010 Melun cedex.

Je souhaite savoir quand les mises à jour sont faites sur le site



Chaque mise en ligne est signalée dans la rubrique "Actualités". Pour les retrouver :

➤ [Consulter la page "Actualités"](#)

Je souhaite obtenir la copie d'une transcription hypothécaire



➤ [Consulter la présentation des documents hypothécaire en ligne](#)

Je souhaite savoir quels sont les relevés des formalités en ligne



➤ [Consulter la présentation des documents hypothécaire en ligne](#)

Je souhaite consulter des tables décennales



➤ [Consulter la page de présentation des documents d'état civil en ligne](#)

Je ne trouve pas un plan d'intendance



➤ [Consulter la page de présentation des plans d'intendance en ligne](#)

Je souhaite accéder à un recensement de population en ligne



➤ [Consulter la page de présentation des recensements en ligne](#)

Je ne trouve pas certains répertoires des registres matricules



➤ [Consulter la page de présentation aux répertoires en ligne](#)

TÉLÉCHARGER



Mode d'emploi - consulter les archives en ligne PDF - 2.84 Mo (/sites/archives.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/mode_emploi_archives_en_ligne_final.pdf)



Si le problème persiste, envoyer un message à webmaster.dapmd@departement77.fr avec :

- la copie du message d'erreur (par le biais d'une capture d'écran)
- l'indication de la recherche précise que vous étiez en train de faire quand ce message est apparu
- l'indication de votre système d'exploitation (Windows, Apple, Linux...), votre navigateur Internet ainsi que sa version (Internet Explorer, Internet Explorer 8, Firefox...)